

Valoriser l'innovation pour vivre Autonome



La Carsat Auvergne informe de l'appel à projet 2022 pour les porteurs de projets innovants dans le cadre du bien vieillir et du soutien à l'autonomie à destination des retraités : aide à la consolidation du projet d'entreprise, à l'acquisition des premiers clients, l'organisation d'ateliers de co-design avec les usagers, etc. Candidatures possibles dès à présent sur vivalab.fr

La Cnav et son réseau de Carsat, l'Agirc-Arrco, la CCMSA, France Active et la Banque des Territoires ont lancé en 2019 le pôle VIVA Lab, un dispositif de soutien aux innovations technologiques, techniques et organisationnelles dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du vieillissement actif.

Une trentaine de projets accompagnés depuis le lancement en 2019

VIVA Lab, pour "Valoriser l'innovation pour vivre autonome", est un pôle rassemblant les acteurs du bien vieillir pour favoriser l'émergence de projets innovants à potentiel national destinés aux **retraités autonomes**. Depuis 2019, une trentaine de projets accompagnés dans leur développement pour consolider, tester et booster leur solution. Les innovations concernées sont variées : plateforme d'entraide intergénérationnelle gratuite, application santé dédiée aux seniors avec conseils, recettes et activités adaptées en fonction de sa condition physique, service de prestation d'accompagnement au déménagement, etc.

Candidater sur www.vivalab.fr

Les porteurs de projet peuvent de nouveau en 2020 candidater directement sur le site dédié www.vivalab.fr. Si le projet est retenu par les membres de VIVA Lab au niveau local, il est ensuite proposé à la validation de la Commission nationale.

Un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets

Viva Lab a pour vocation de détecter au niveau local des projets innovants à potentiel national ayant réussi leur preuve de concept. Ces derniers bénéficient alors d'un accompagnement personnalisé dans leur développement.

Quel type d'accompagnement proposé ?

Les projets retenus par le pôle pourront bénéficier de prestations pour améliorer leur structuration, tester et accélérer le projet : accompagnement à la consolidation du projet d'entreprise, à l'acquisition des premiers clients, organisation d'ateliers de co-design avec les futurs usagers, accompagnement au processus de levées de fonds, etc. Les membres du pôle pourront également se mobiliser en investissant pour permettre un changement d'échelle et le développement des projets les plus prometteurs.

Infos plus contact local

VIVA Lab est coordonné au niveau local par la Carsat Auvergne

Contact : arnaud.villaume@carsat-auvergne.fr - 04 73 42 89 67

Toutes les informations sur www.carsat-auvergne.fr, actualité Viva Lab

Contact presse :

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr, rubrique Nous connaître, Communiqués et dossiers de presse

À propos de la Carsat Auvergne (chiffres 2021)

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale. Organisme privé chargé de la gestion d'un service public, il intervient auprès des **salariés, des travailleurs indépendants** (depuis janvier 2020), des **retraités, des personnes en situation de fragilité** et des **entreprises** des 4 départements auvergnats.

Depuis son Siège social situé à Clermont-Ferrand et au travers de son réseau d'agences retraite et unités territoriales de Service social, la Carsat Auvergne est l'interlocuteur en région au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale d'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

Ses missions : **préparer et payer la retraite par répartition, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.**

Son **offre de service est large** : **accompagnement** personnalisé des assurés pour préparer la retraite, **formation** en matière de prévention des risques professionnels mais aussi **offre numérique** pour simplifier les démarches des assurés comme entre autres la demande de retraite tous régimes en ligne.

L'organisme auvergnat compte **510 salariés** répartis sur les 4 départements. Il a versé en 2021 plus de **3,22 milliards** à **352 590 retraités** du régime général. Il accompagne les assurés fragilisés (**8 662** assurés aidés par le Service social) et les seniors. Il couvre plus de **300 000** salariés du risque accident du travail et maladie professionnelle et accompagne les entreprises dans leurs actions de prévention.

[cf. fiche presse Carsat Auvergne](#)

www.carsat-auvergne.fr / [@Linkedin](#)

Contact presse :

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr, rubrique Nous connaître, Communiqués et dossiers de presse